



Contrat auto ecole et heures de conduites supplementaires

Par **mymoo**, le **04/06/2008** à **19:40**

bonjour,

je me suis inscrite en juin 2007 dans une auto ecole ;lors de mon inscription les heures de conduite supplementaires etaient a 39 euros et le forfait 20h a 756 euros. aujourd'hui l' heure de conduite supplementaires est à 46 euros et le forfait a 840 euros .

j'ai actuellement 11h de conduite hors forfait. on t-il le droit de me les reclamer a 46euros l'unité alors quelles etaient a 39h lors de mon inscription .

Par **domi**, le **04/06/2008** à **21:44**

En principe non !si vous avez signé à39 euros on ne peut pas vous en réclamer 46 aujourd'hui ! J 'espère que vous avez gardé les documents de l'époque !46 euros c'est hallucinant . j'habite à Toulon et pour ma fille l'heure supp est à 35 euros à ce jour..